



Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	7
Votants	43



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2024 – 018

RENOUVELLEMENT D'ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE D'ACHAT D'ENERGIE

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 18H41, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de trente-six, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 7 mars 2024.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc ; ESTERELLAS Philippe ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DEBAENST Catherine ; DETOLLE Alain ; DUCOURTIOUX Stéphane ; HAGENBACH Nadine ; MOINE Michel ; ROGER Thierry ; ROUGIER Bernard ; MOUTARDE Jacques ; GOMY Michel ; DURAND Serge ; PENAUD Corine ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; LABARRE Jacqueline ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; MERIGOT Pascal ; CHABANT Evelyne ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMENIER Gérard ; DEPEIGE Monique ; MIOMANDRE Didier ; TOURNIER Jacques

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Marie-Françoise HAYEZ à Stéphane DUCOURTIOUX ; Annick BAUCULAT à Michel MOINE ; Isabelle DUGAUD à Bernard ROUGIER ; Marie-Hélène FOURNET à Alain ROULET ; Laurent LHERITIER à Valérie BERTIN ; Guy BRUNET à Denis PRIOURET ; Philippe COLLIN à Serge DURAND

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Madame COLLET-DUFAYS Céline et Jacques BOEUF

Rappel du contexte

Lors du Conseil communautaire du 12 mars 2024, il a été décidé l'adhésion de Creuse grand sud au groupement de commandes des syndicats d'énergies de Nouvelle-Aquitaine pour « l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique ».

Réunissant plus de 240 membres pour le département de la Creuse, ce groupement nous a permis depuis 2019 de bénéficier de tarifs compétitifs. Ce groupement est un outil pour la collectivité permettant de contenir les prix dans le contexte énergétique actuel, particulièrement volatil et haussier.

Objet de la demande

Les contrats liés à cette adhésion arrivent à échéance au 31 décembre 2025. Pour la préparation du renouvellement de cette opération groupée, dans l'objectif d'un achat sécurisé, avec des prestations et un accompagnement de qualité, le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de Gironde (SDEEG), en qualité de coordonnateur principal du groupement de commandes, lance les nouveaux marchés électricité et gaz naturel d'une durée de 3 ans à partir du 1er janvier 2026 (période 2026/2028).

Pour continuer à bénéficier de cette démarche mutualisée, Creuse Grand Sud doit faire part de son souhait de renouvellement d'adhésion avant le 31 mars 2024. Passé cette date, le contrat arrivera à échéance et nous pourrions être confrontés à une possible rupture d'approvisionnement au 1er janvier 2026.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 43

Adopté à l'unanimité

Après avoir délibéré le Conseil communautaire décide :

- **De DONNER SON ACCORD** pour le renouvellement de son adhésion au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » pour les marchés 2026-2028,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tout document relatif à la réalisation de cette opération,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à faire acte de candidature aux marchés d'énergies (électricité, gaz naturel, fioul, propane, bois...) proposés par le groupement suivant les besoins de la collectivité,
- **D'AUTORISER** le coordonnateur et le Syndicat d'énergies dont il dépend, à solliciter, autant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison,
- **DE S'ENGAGER** à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont Creuse Grand Sud est partie prenante,
- **DE S'ENGAGER** à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont Creuse Grand Sud est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget.

Ainsi fait et délibéré le 14 mars 2024 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIÉE le



Valérie BERTIN,
Présidente

